CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION (CGL)

1. Conditions du locataire

Le locataire doit être titulaire d'un permis de conduire valide depuis au moins 3 ans au moment de la location.

2. Réservation, devis et acompte

Toute demande de réservation d'un véhicule doit faire l'objet d'un devis préalable.

La réservation sera considérée comme confirmée uniquement après :

- La signature du devis par le locataire
- Le paiement d'un acompte de 30 % du montant total de la location

3. Conducteur supplémentaire

Un conducteur supplémentaire peut être ajouté au contrat sous réserve de remplir les mêmes conditions que le locataire principal.

- Tarif : 30 € par conducteur supplémentaire

4. Caution

Une caution est exigée au moment de la mise à disposition du véhicule.

Elle sera partiellement ou totalement conservée dans les cas suivants :

- Accident responsable ou non responsable
- Choc, dommage ou dégradation constaté sur le véhicule
- Perte des clés
- Dégradations mécaniques ou liées à une mauvaise utilisation

5. État du véhicule

Le véhicule est remis propre et doit être restitué dans le même état.

Des frais seront appliqués en cas de non-respect :

- Intérieur sale : 50 € retenus
- Extérieur sale : 30 € retenus

6. Carburant

Le véhicule doit être restitué avec le même niveau de carburant qu'au départ.

En cas de différence :

- 20 € seront retenus par barre manquante

7. Kilométrage

Le kilométrage est illimité pendant toute la durée de la location.

8. Assurance et franchise

Le véhicule est assuré conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de sinistre :

- Une franchise reste à la charge du locataire
- Le locataire est responsable de tout dommage causé au véhicule pendant la durée de la location

9. Retard de restitution

Le véhicule doit être restitué à la date et à l'heure convenues.

En cas de retard :

- Des frais supplémentaires pourront être facturés
- Toute journée entamée pourra être due en totalité

10. Annulation

Toute annulation doit être effectuée au moins 7 jours avant la date prévue de location.

À défaut :

• 30 % du montant de la réservation sera conservé

11. Pneumatiques

En cas de pneu crevé ou endommagé pendant la location :

• Les frais sont entièrement à la charge du locataire

12. Clés du véhicule

En cas de perte ou de non-restitution des clés :

• Une somme sera retenue sur la caution, correspondant aux frais de remplacement

13. Responsabilité

Le locataire est responsable du véhicule pendant toute la durée de la location et s’engage à respecter le code de la route ainsi que les lois en vigueur.